

OPEN DATA

BILAN D'ÉTAPE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE & PROPOSITIONS POUR EN FAIRE UN AXE MAJEUR DE CRÉATION DE VALEUR POUR L'INDUSTRIE NUMÉRIQUE





L'Association Française des Editeurs de Logiciels et Solutions Internet (AFDEL) suit de près le développement des projets Open Data en France et à l'étranger. Afin d'assurer une veille performante sur ce sujet, une commission dédiée réunissant à la fois les adhérents AFDEL et des acteurs majeurs de l'Open Data tels qu'Etalab, La Poste ou la RATP a été constituée en 2011.

Si Invoke, éditeur de logiciels reconnu pour son expertise dans le domaine du reporting réglementaire a choisi d'animer cette commission, c'est parce que nous sommes convaincus que l'ouverture des données publiques représente un puissant levier de création de richesse pour l'industrie du numérique.

En préambule, félicitons-nous que l'Open Data connaisse en France un développement aussi prometteur. Le nombre d'initiatives, la variété des jeux de données mis à disposition et la rapidité de déploiement des projets fait en effet de la France un des leaders en matière d'Open Data. Ce développement est en outre porté par des initiatives publiques telles que la feuille de route du Gouvernement en matière d'ouverture et de partage des données publiques, ou la mission d'information du Sénat sur « l'open data et la protection de la vie privée ». Autant de signes forts de la volonté des pouvoirs publics d'avancer rapidement sur ces sujets.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'au-delà de leur caractère gratuit, il est impératif que les données soient exploitables par le plus grand nombre pour révéler le potentiel de l'Open Data. Cela implique que ces données soient non seulement numériques et disponibles en ligne, mais également organisées via l'utilisation de méta-modèles standard et structurés tels que XML, XBRL ou JSON.

L'AFDEL formule donc des propositions d'améliorations qui visent notamment à créer les organes de gouvernance nécessaires, homogénéiser les formats, mettre fin au principe de redevance pour les données publiques et normaliser les API.

Bonne lecture,

Rémi Lacour,

PDG Invoke,

President Commission Open Data de l'ADFEL

INTRODUCTION : L'OPEN DATA, AXE DE DÉVELOPPEMENT MAJEUR POUR L'INDUSTRIE NUMÉRIQUE

L'Open Data, ou l'action de mettre à disposition du public des données issues de l'administration et des organismes publics connaît un fort développement depuis la fin des années 2010.

Cette action, portée par des engagements politiques et citoyens forts au niveau national et local vise un double objectif :

- Une plus grande **transparence de l'administration** vis à vis du public, pour permettre entre autres au débat démocratique de s'appuyer sur des données chiffrées précises;
- Un **levier économique considérable**, permettant à des start-ups innovantes de proposer de nouveaux services à valeur ajoutée sur la base de l'exploitation des données publiques. Le rapport de Graham Vickery pour l'Union Européenne estime ainsi qu'une plus grande ouverture des données publiques permettrait de faire croître les marchés liés à l'exploitation de ces données de 32 Md€ à 40 Md€.

Partant de ce constat, l'AFDEL a constitué début 2012 un groupe de travail composé de sociétés membres de l'association, afin d'étudier cette nouvelle tendance, ses impacts sur l'industrie du numérique et formuler des propositions pour lever les freins à son développement.

Le groupe de travail s'est réuni à de nombreuses reprises en 2012 et 2013 et à reçu :

- Des représentants de projets Open Data de l'administration (notamment Etalab);
- Des représentants de projets Open Data de grandes entreprises publiques;
- Des experts issus des éditeurs de logiciels membres de l'association.

Ce document de synthèse n'a pas pour but de dresser un panorama exhaustif de l'Open Data en France (d'autres rapports très complets tels que celui de l'association Décider Ensemble existent). Il n'a pas non plus pour but de juger de la pertinence des projets Open Data du point de vue du débat démocratique.

L'objectif de ce document est de s'appuyer sur l'expérience des entreprises membres de l'AFDEL pour identifier les obstacles à la réalisation de la promesse économique de l'Open Data en France, et de communiquer des propositions permettant de lever ces barrières.



SOMMAIRE

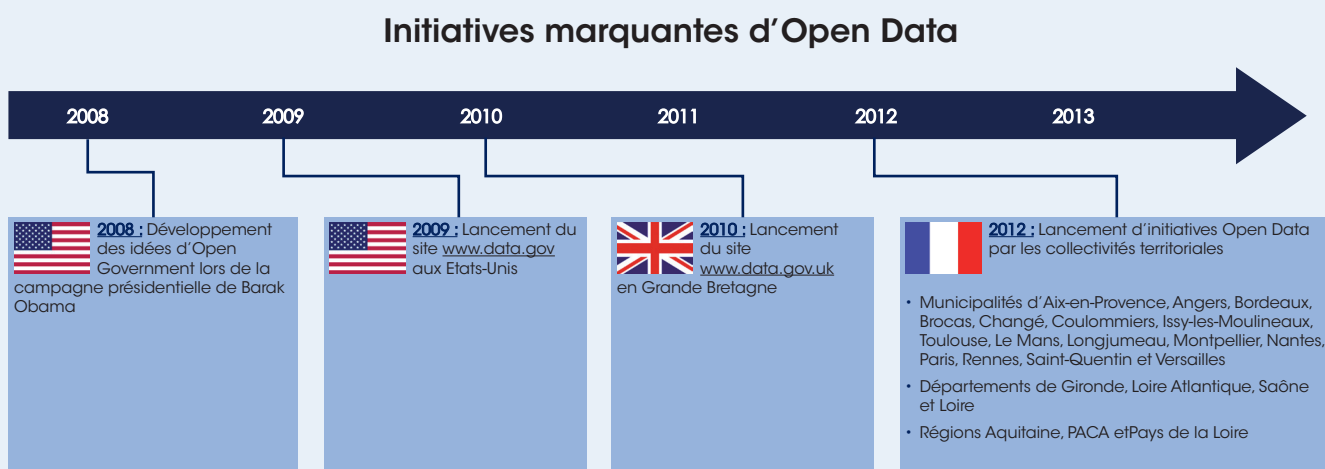
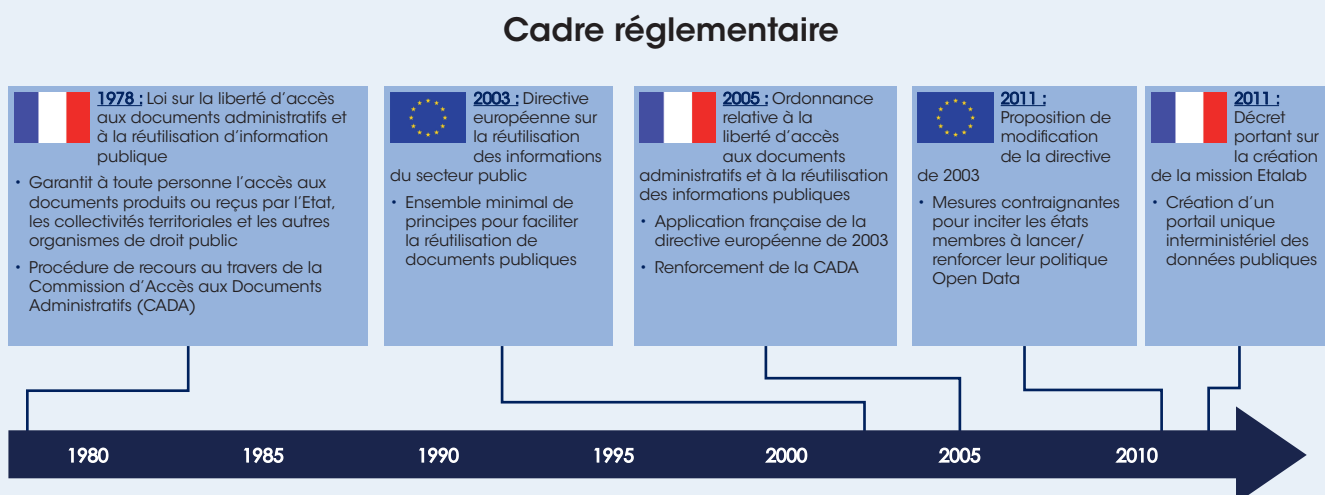
1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE : LES ÉVOLUTIONS BIENVENUES DU CADRE RÉGLEMENTAIRE	6
2. ÉTUDE DE CAS « OPEN DATA »	8
2.1. ÉTUDE DE CAS N°1 : PLATEFORME DATA.GOV DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN	8
2.2. ÉTUDE DE CAS N°2 : PLATEFORME DATA.GOV.UK DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE	9
2.3. ÉTUDE DE CAS N°3 : PLATEFORME DATA.GOUV.FR DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS	10
2.4. ÉTUDE DE CAS N°4 (COLLECTIVITÉ LOCALE) : VILLE DE RENNES	11
2.5. ÉTUDE DE CAS N°5 (ENTREPRISE PUBLIQUE) : SNCF	12
2.6. ÉTUDE DE CAS N°6 (EXPLOITANT PRIVÉ) : NAVIDIS	13
3. SYNTHÈSE DES ÉTUDES DE CAS	14
<i>DES OBJECTIFS DONT L'HÉTÉROGÉNÉITÉ FREINE LE PROCESSUS D'OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES</i>	
3.1. RISQUE N°1 : DONNÉES TROP PEU PRÉCISES POUR GÉNÉRER UNE INFORMATION À VALEUR AJOUTÉE	15
3.2. RISQUE N°2 : HÉTÉROGÉNÉITÉ DES DONNÉES PROPOSÉES ENTRE TERRITOIRES	15
3.3. RISQUE N°3 : HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FORMATS PROPOSÉS	15
3.4. RISQUE N°4 : COÛT D'ACQUISITION DES DONNÉES SUPÉRIEUR AUX VENTES GÉNÉRÉES PAR L'EXPLOITANT	15
4. PROPOSITIONS	17
5. ENQUÊTE DES ÉDITEURS DE LOGICIELS	18
6. POUR ALLER PLUS LOIN	20
6.1. SITES OPEN DATA	20
6.2. ÉTUDES SUR L'OPEN DATA	21
LA COMMISSION OPEN DATA	22
A PROPOS DE L'AFDEL	23
LES MEMBRES DE L'AFDEL	24

1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE : LES ÉVOLUTIONS BIENVENUES DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

La France a été pionnière en matière d'Open Data en légiférant dès 1978 sur l'accès des citoyens aux données publiques produites par l'administration et les organismes publics. La loi de 1978 précisait en effet déjà la procédure de recours actionnable au travers de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

Depuis les années 2000, les nouvelles possibilités d'exploitation numérique des données publiques ont poussé l'UE et la France à adopter une politique volontariste en matière d'Open Data, qui s'est traduite par de nombreuses initiatives locales et une action nationale depuis 2010.

Schéma 1 : Étapes clés de la constitution de cadre réglementaire de l'Open Data en France



Le cadre réglementaire français défini ainsi aujourd'hui clairement :

- Une double ambition politique européenne et nationale qui consiste à :
 - « Mettre à disposition des données publiques, en mettant l'accent sur les données à fort impact sociétal (santé, éducation, etc.) et/ou à fort potentiel. »
(source : feuille de route Etalab)
 - « Contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois en améliorant les conditions d'exploitation des données publiques de manière à libérer le potentiel économique des informations détenues par les pouvoirs publics. »
(source : directive Européenne)
- Un **dispositif de recours** pour permettre aux citoyens d'accéder aux données publiques qu'ils recherchent : Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).
- Un **portail unique** interministériel (data.gouv.fr) de centralisation des données publiques de l'Etat et de ses établissements publics piloté par la mission Etalab.

Le cadre réglementaire est en revanche plus flou sur plusieurs aspects :

- Les modalités de **tarification** de l'information fournie :
 - La directive européenne préconise que l'accès aux données soit proposé à un tarif au maximum équivalent au coût de collecte;
 - La feuille de route du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault à la mission Etalab précise que la mise à disposition des données sur le portail data.gouv.fr doit se faire de manière gratuite;
 - Mais le mode de mise à disposition gratuite des données ne semble pas à ce jour faire l'unanimité parmi l'ensemble des projets Open Data.
- La **nature et niveau de détail** des données communiquées
 - La comparaison des données Open Data entre pays, régions, communes est encore aujourd'hui difficile. Chaque organisation Open Data communique les données qui lui semblent être les plus pertinentes.

2. ÉTUDE DE CAS « OPEN DATA »

Plusieurs acteurs de l'Open Data ont présenté leurs initiatives dans le cadre du groupe de travail de l'AFDEL. L'analyse de ces initiatives, et d'autres exemples de valorisation des données Open Data apporte un éclairage sur les enjeux et défis rencontrés par ce type de projets.

2.1. ÉTUDE DE CAS N°1 : PLATEFORME DATA.GOV DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

Barack Obama a inscrit l'Open Data au cœur de son programme électoral en 2008, partant du principe que l'information détenue par le gouvernement fédéral est un bien national.

Le portail Open Data américain a ainsi vu le jour peu de temps après son élection, dès 2009, avec pour ambition de faire évoluer les mentalités des agences fédérales en matière de transparence.

Véritable succès en termes de volumes d'utilisation (225 agences partenaires, 90 000 jeux de données, 350 applications « citoyennes » dont plus de 140 applications mobiles), la plateforme américaine doit cependant faire face à de nouveaux défis :

- Le maintien du service dans un environnement de restrictions budgétaires;
- Une implication hétérogène des états et des municipalités (39 états et 17 villes participants) au 31/12/2013.

Illustration 2.1 : portail Open Data du gouvernement américain



Les facteurs-clés de succès de l'initiative américaine ont été :

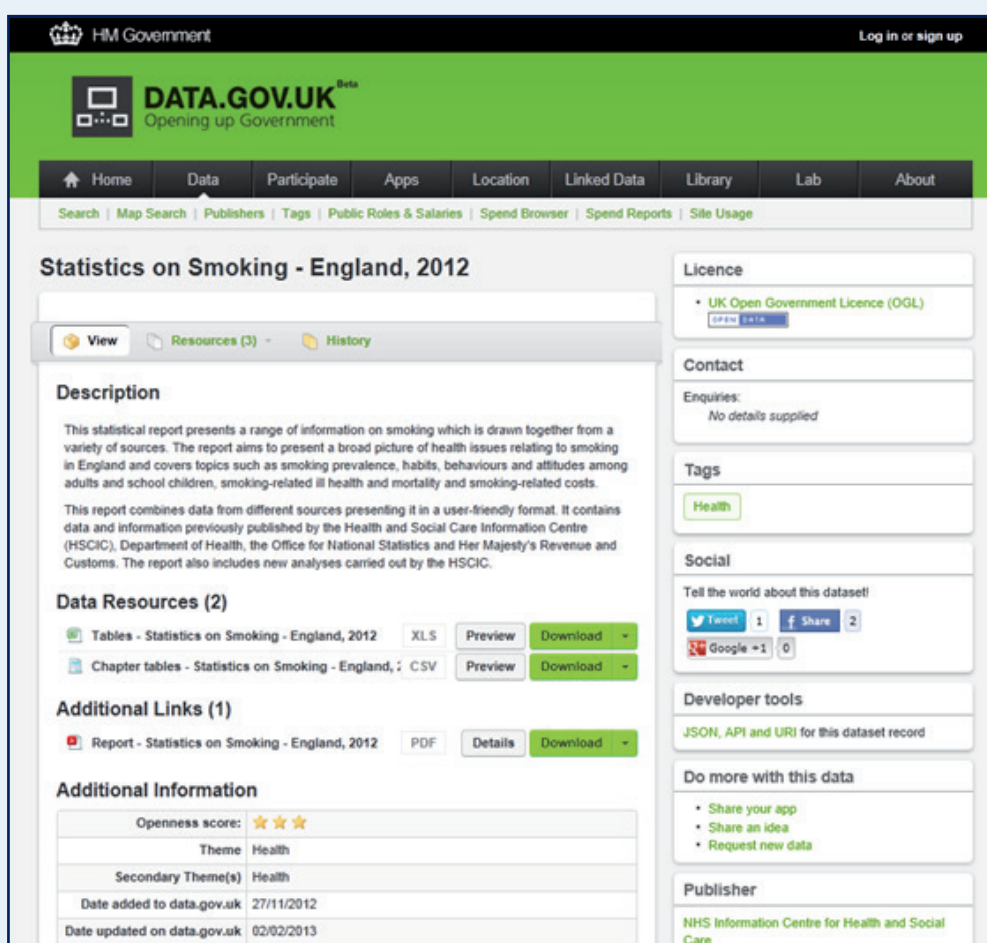
- L'**impulsion forte du Président** des Etats-Unis pour lancer le programme et inciter les agences fédérales à communiquer les données dont elles disposaient;
- L'**existence de données publiques nombreuses et fiables** issues d'une longue tradition de collecte de données publiques, menée par des agences disposant d'une relative autonomie et de ressources importantes;
- Un **tissu dynamique d'entreprises et d'entrepreneurs** exploitant ces données à des fins commerciales en proposant de nouvelles solutions et services.

2.2. ÉTUDE DE CAS N°2 : PLATEFORME DATA.GOV.UK DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

Dans la lignée de la plateforme américaine, le premier ministre Britannique a lancé en 2010 son portail Open Data www.data.gov.uk. Véritable succès en termes de volumes d'utilisation (1 140 organisations publiques partenaires mettant à disposition 18 000 jeux de données, 150 000 visiteurs/mois, 315 applications en ligne), la plateforme britannique se caractérise par :

- Une mise à disposition **gratuite** de l'ensemble des données;
- Une **forte adhésion des collectivités territoriales** et des organismes publics locaux (hôpitaux, musées, universités...);
- Une faible homogénéisation du format des données mises à disposition, généralement dans des formats non-structurés (à l'exception des données provenant du bureau national des statistiques).

Illustration 2.2 : portail Open Data du gouvernement britannique



The screenshot displays the Data.gov.uk interface for a dataset titled "Statistics on Smoking - England, 2012". The page features a green header with the HM Government logo and navigation tabs for Home, Data, Participate, Apps, Location, Linked Data, Library, Lab, and About. A search bar and various filters are visible below the header. The main content area includes a description of the dataset, a section for Data Resources (2) with download options for XLS and CSV, and Additional Links (1) for a PDF report. A table of metadata is provided at the bottom left, and a sidebar on the right offers social sharing options, developer tools, and publisher information.

Openness score:	☆☆☆
Theme	Health
Secondary Theme(s)	Health
Date added to data.gov.uk	27/11/2012
Date updated on data.gov.uk	02/02/2013

Les facteurs-clés de succès de l'initiative britannique ont été :

- L'**impulsion forte du Premier Ministre** David Cameron,
- L'**obligation** pour les administrations et organismes publics de publier le détail de toutes les supérieures à 25 000 £,
- La mise à disposition **gratuite** de l'ensemble des données.

2.3. ÉTUDE DE CAS N°3 : PLATEFORME DATA.GOUV.FR DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

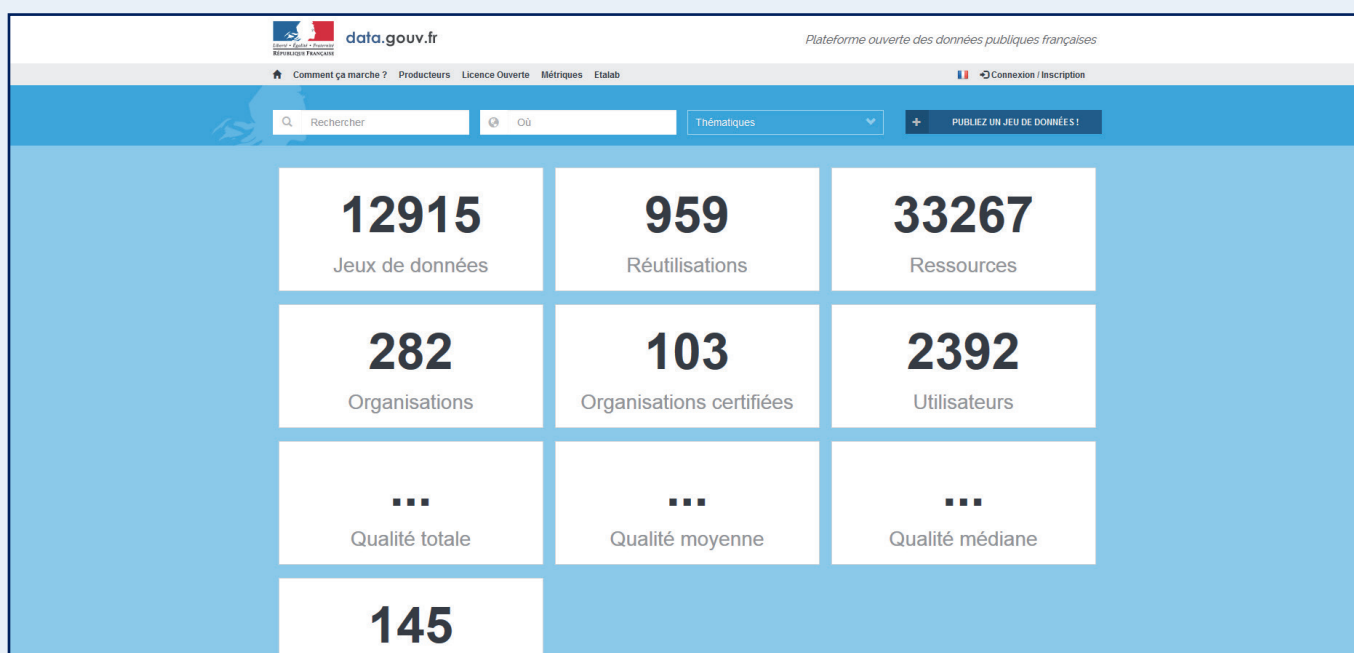
Le site data.gouv.fr, piloté par la mission Etalab, directement rattaché au premier ministre, a été lancé en 2011 dans la lignée des plateformes open data américaines et britanniques.

Dans un premier temps cantonné à la centralisation des données publiées par l'INSEE, les ministères et par certains organismes publics, le site data.gouv.fr et la mission Ethalab ont dans un deuxième temps contribué à :

- **La formalisation et la communication de meilleures pratiques** à destination des opérateurs publiques («Vademecum de l'ouverture et du partage des données publiques» du 13 septembre 2013)
- **La centralisation d'un maximum de données publiques** provenant non seulement de l'état mais également :
 - Des entreprises et organismes publics
 - Des collectivités locales
 - Voire des associations, médias, et représentants de la société civile
- **La création et l'animation d'une communauté open data** pour :
 - Identifier et récompenser les projets entrepreneuriaux basés sur la valorisation de données open data
 - Partager les expériences entre les utilisateurs et les contributeurs, pour commenter et enrichir des jeux de données, et ainsi permettre une amélioration continue des données

Au niveau technique, si le portail a pour vocation de proposer des dispositifs d'API, les formats proposés sont eux largement influencés par les demandes de la communauté.

Illustration 2.3 : statistiques du portail Open Data du gouvernement français



2.4. ÉTUDE DE CAS N°4 (COLLECTIVITÉ LOCALE) : VILLE DE RENNES

La ville de Rennes a été la première métropole française à lancer une initiative de mise à disposition des données publiques issues de son réseau de transport, de données géographiques municipales et d'autres informations pratiques géolocalisées de 1 500 organismes publics et associatifs.

La démarche de ville de Rennes se caractérise par :

- La mobilisation des **différents acteurs de la vie municipale** (mairie, communauté urbaine, opérateur du réseau de transports);
- De **multiples formats** de données proposés;
- Un **forum** pour que les exploitants puissent déposer leurs messages / demandes;
- La mise à disposition d'une **API par l'opérateur de transport** (Kéolis);
- La mise à disposition **gratuite** de ces données.

Illustration 2.4 : portail Open Data de la métropole de Rennes

The screenshot shows the 'CATALOGUE' page of the Rennes Métropole Open Data portal. At the top, there's a navigation bar with 'LES DONNÉES' selected. Below it, the 'CATALOGUE' section has a search bar and several filters: 'Rechercher par mots clés', 'Rechercher par type de flux' (listing formats like TIFF, JPG, DXF, SHP, XLS, IC, CSV), 'Rechercher par catégorie' (listing categories like Accessibilité, Citoyenneté, Culture, etc.), and 'Rechercher par éditeur' (listing publishers like Arts vivants en Ille-et-Vilaine, etc.). A search result is shown under 'RÉSULTATS', titled 'Résultats des élections municipales - Rennes Métropole - 2014', with file format icons for CSV and XML.

De nombreuses initiatives d'exploitation de ces données ont vu le jour. On compte à ce jour un vingtaine d'applications (web et mobile) mises à disposition par des développeurs utilisant des données de Rennes Métropole.

2.5. ÉTUDE DE CAS N°5 (ENTREPRISE PUBLIQUE) : SNCF

La SNCF a lancé une démarche Open Data orientée exploitants, dont l'objectif est de « construire avec un réseau de partenaires innovants (développeurs, designers, data scientists) de nouveaux services pour les voyageurs au quotidien. »

La démarche de la SNCF se caractérise par :

- Des **informations variées** (horaires, équipements en gare, taux de remplissage des trains...);
- Une mise à jour en live des données;
- Une plateforme d'échange communautaire avec les exploitants pour collecter leurs **suggestions sur les données à mettre à disposition**;
- La mise à disposition de **deux API** (interfaces de programmation);
- La mise à disposition **gratuite** de ces données.

Illustration 2.5 : portail Open Data de la SNCF



Les premiers bilans de cette initiative sont très positifs avec la réalisation de plusieurs applications mobiles basées sur ces données tels que Tranquilien (remplissage des trains par wagon) ou Mobili (itinéraire le plus adapté pour les personnes à mobilité réduite)

Deux des facteurs clés de succès de l'initiative Open Data de la SNCF semblent être :

- L'**approche collaborative** avec les exploitants pour favoriser la mise à disposition des données les plus pertinentes;
- La mise à disposition **gratuite** des données adaptées aux modèles économiques des start-up exploitantes.

2.6. ÉTUDE DE CAS N°6 (EXPLOITANT PRIVÉ) : NAVIDIS

A l'origine, Navidis est un éditeur de logiciels spécialisé dans les solutions de cartographies interactives à destination des collectivités et des entreprises.

Face à la multiplication des canaux de collecte d'information à valeur ajoutée (notamment des données publiques), Navidis a lancé Navy, une plateforme permettant d'agréger des contenus et de services géolocalisés d'hyperproximité.

La démarche de Navidis se caractérise par :

- L'exploitation d'une **technologie propriétaire** de visualisation 3D
- La recherche du **plus grand nombre d'informations** à intégrer dans la plateforme Navy (bonnes affaires par enseigne, réseau local de petites annonces, covoiturage dynamique, vide grenier permanent...)
- La participation à des **programmes publics d'investissements numériques** :
 - Projet City+ avec la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest dans le cadre du Grand Emprunt / Investissements d'Avenir « Ville Numérique »
 - Projet de plateforme « Cloud Computing » EPIC (European Platform for Intelligent Cities) à destination des collectivités et en partenariat avec IBM et Deloitte
 - Projet Issy Grid pour la mise à disposition ludique d'information sur les réseaux d'énergie de la ville d'Issy-les-Moulineaux

Illustration 2.6 : Utilisation de données Open Data par l'application Navy



Les facteurs-clés de succès les plus notables du projet de Navidis semblent être :

- La capacité à proposer de manière conjointe une information traitée provenant de projets Open Data (exemple : travaux sur la voirie) avec une visualisation 3D unique issue de la technologie de Navidis;
- La capacité à collecter une **diversité d'informations la plus vaste possible** pour fédérer un écosystème de fournisseurs de données autour de la plateforme Navy.

3. SYNTHÈSE DES ÉTUDES DE CAS : DES OBJECTIFS DONT L'HÉTÉROGÉNÉITÉ FREINE LE PROCESSUS D'OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES

L'Open Data est porté par un double objectif :

- De transparence citoyenne;
- De levier de croissance pour les acteurs de l'économie numérique au travers de l'exploitation de ces données.

Les administrations et entreprises publiques qui produisent ces données vont donc être naturellement portées sur le premier objectif, alors que les entreprises privées exploitant ces données vont se focaliser sur le deuxième objectif. Cette hétérogénéité des objectifs poursuivis génère des risques et des freins au développement de l'Open Data qu'il est nécessaire d'adresser. **Il est par exemple essentiel de réduire le nombre des formats proposés.**

Schéma 4 : Objectifs des acteurs de l'Open Data

	Fournisseur de données		Exploitants	Risques
	Administration	Ets publique	Ets privée / start-up	
Objectif principal	Transparence	Transparence Amélioration du service client Chiffre d'affaires lié à la vente de données	Chiffre d'affaires lié à proposition de services à valeur ajoutée à partir des données publiques	Risque n°1 : manque de précision des données (fréquence, détails, homogénéité) pour générer une information à valeur ajoutée Risque n°2 : hétérogénéité des données proposées par les différents fournisseurs Risque n°3 : hétérogénéité des formats proposés Risque n°4 : coût d'acquisition des données supérieur aux ventes générées par l'exploitant
Cibles	Citoyen	Citoyen Exploitants	Clients potentiels	
Type de données	Toutes	Toutes hors données sensibles	Données porteuses de valeur ajoutée pour un client potentiel	
Fréquence des données	Faible / moyenne	Faible / moyenne Elevée pour les données géographiques	Elevée pour une majorité de données porteuses de valeur ajoutée	
Modèle économique	Gratuit / service public	Mixte : gratuit + vente des données proposées aux exploitants	Vente des données exploités ou des flux liés à l'exploitation des données (ex: publicité)	

3.1. RISQUE N°1 : DONNÉES TROP PEU PRÉCISES POUR GÉNÉRER UNE INFORMATION À VALEUR AJOUTÉE

Un premier risque pouvant remettre en cause l'intérêt d'un projet Open Data consiste à communiquer des informations publiques à un niveau trop faible pour générer des informations à valeur ajoutée.

La thématique « transport » du portail Open Data du Conseil Général de Saône-et-Loire constitue un bon exemple de ce type de risque :

- Le Conseil Général organise et finance les transports de voyageurs et les transports scolaires;
- A ce titre, le Conseil Général a ouvert une section «Transport» sur le site Open Data du Département;
- Seule la localisation géographique de l'ensemble des arrêts de bus de département est mise à disposition.

En conséquence, aucun exploitant externe n'utilise ces données dans le but de proposer des services à valeur ajoutée. A l'inverse, si le Conseil Général mettait à disposition des informations plus précises (les horaires de bus, la capacité des bus, le taux de remplissage, les prix des billets...), des exploitants privés se seraient probablement manifestés comme cela est le cas dans d'autres territoires.

3.2. RISQUE N°2 : HÉTÉROGÉNÉITÉ DES DONNÉES PROPOSÉES ENTRE TERRITOIRES

Un second risque consiste à communiquer des informations différentes entre les projets locaux d'Open Data. Or pour dépasser l'ère artisanale, les start-up exploitant les données Open Data devront industrialiser leurs processus et déployer leurs applications sur plusieurs territoires. Cela ne sera possible qu'avec des données homogènes entre les territoires.

3.3. RISQUE N°3 : HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FORMATS PROPOSÉS

La capacité à collecter, intégrer, analyser et restituer les données issues de l'Open Data de manière automatisée, industrielle est un pré-requis clé pour la réalisation d'un certain nombre d'initiatives de valorisation économique de ces données. Or cette capacité d'industrialisation des étapes de collecte passe également par une homogénéité des formats de données.

Le portail Open Data de la ville Rennes constitue ainsi un bon exemple de ce type de risque (cf. illustration 2.3):

- 16 formats de données sont utilisés;
- Suivant la nature des données (statistiques de fréquentation, données financières, données géographiques ou cartographiques...), un ou plusieurs formats sont proposés

3.4. RISQUE N°4 : COÛT D'ACQUISITION DES DONNÉES SUPÉRIEUR AUX VENTES GÉNÉRÉES PAR L'EXPLOITANT

L'accès aux données publiques françaises nécessite encore souvent le paiement d'une licence. Etalab liste ainsi 13 administrations proposant 96 familles de données payantes. Les ministères

adoptent ensuite souvent un modèle de tarification spécifique en fonction des données qu'ils commercialisent.

Cette approche de données publiques payantes est issue d'une époque où :

- Les principes de l'Open Data étaient encore peu connus;
- Le principe adopté était que les utilisateurs devaient contribuer au coût de collecte et de mise à disposition de ces données.

Deux évolutions rendent aujourd'hui cette approche obsolète.

Premièrement, le faible niveau de revenus généré par les organismes publics par la vente de ces données. Ainsi les 5 organismes ayant collecté le plus de revenus au titre de la vente de données publiques sont :

- Météo France : 39 M€ (sur un budget total de 389 M€)
- IGN : 16 M€ (sur un budget total de 166 M€)
- INSEE : 9 M€ (sur un budget de 442 M€)
- SHOM : 2M€ sur un budget de 68 M€
- DGFIP : 1,2 M€ sur un budget de 8 451M€

Deuxièmement, le fort coût d'opportunité. En effet, bien que faibles, les redevances d'accès aux données publiques peuvent empêcher l'émergence de nouvelles activités économiques innovantes basées sur :

- La création de valeur ajoutée à partir d'une compilation d'importants volumes de données;
- L'incertitude quant à la réussite du modèle économique basé sur la compilation de ces données publiques.

4. LES 5 PROPOSITIONS DE L'AFDEL POUR DÉVELOPPER L'OPEN DATA EN FRANCE

En dépit d'un cadre réglementaire aujourd'hui mature, d'importants freins persistent et empêchent l'Open Data de pleinement remplir les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics. L'AFDEL formule donc 5 grandes propositions dont la mise en oeuvre permettra de donner une ampleur nouvelle à la politique française d'ouverture des données publiques.

Proposition n°1 : Créer un organe de gouvernance de niveau national, en charge de coordonner les initiatives Open Data des collectivités territoriales pour définir et maintenir un référentiel commun (taxonomie) :

- Des types de données mises à disposition
- Des dimensions de décomposition de ces types de données
- Des formats de données
- Des API proposées

Proposition n°2 : Créer un organe de gouvernance de niveau européen, en charge de coordonner les initiatives Open Data nationales pour définir et maintenir un référentiel commun (taxonomie) :

- Des types de données mises à disposition
- Des dimensions de décomposition de ces types de données

Proposition n°3 : Choisir un format d'échange de données pivot pour la majorité des données de l'Open Data, basé sur la technologie XML

- Format libre de tous droits
- Format permettant de structurer les données par sous-familles XML déjà dotées de dictionnaires de données
 - Exemple 1 : sous-format XBRL pour les données comptables et financières
 - Exemple 2 : sous-format SVG pour les graphiques et images
- Le maintien des référentiels de données doit être réalisé par les organes de gouvernance proposés dans les propositions n°1 et n°2

Proposition n°4 : Normaliser au maximum les API (Application Programming Interfaces)

- La multiplication d'API spécifiques par chaque fournisseur de données oblige les exploitants à se conformer à de multiples protocoles, et rend plus lourd la maintenance des applications

Proposition n°5 : Supprimer la notion de redevance pour les données publiques, dès lors que cette redevance n'a pas d'impact sur l'équilibre économique de l'organisme public producteur de ces données

- Les modèles de redevances de Météo France ou de l'IGN seraient ainsi préservés
- Mais les administrations telles que la DGFiP, le Ministère de l'Education Nationale ou la Direction de l'Information Légale et Administrative du Premier Ministre adopteraient le modèle de la gratuité

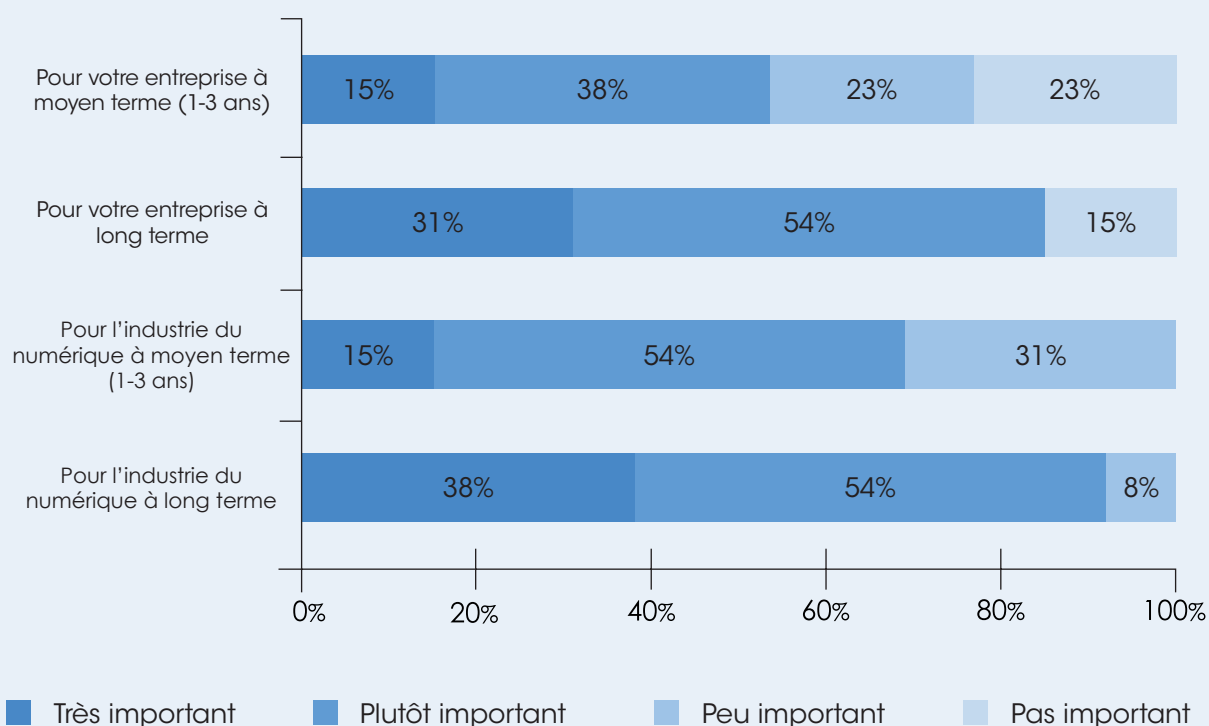
5. ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉDITEURS DE LOGICIELS

L'AFDEL a lancé en mars 2014 une enquête auprès de ses adhérents afin de tester les éléments de diagnostic et les recommandations du groupe de travail Open Data.

Il en ressort deux constats principaux :

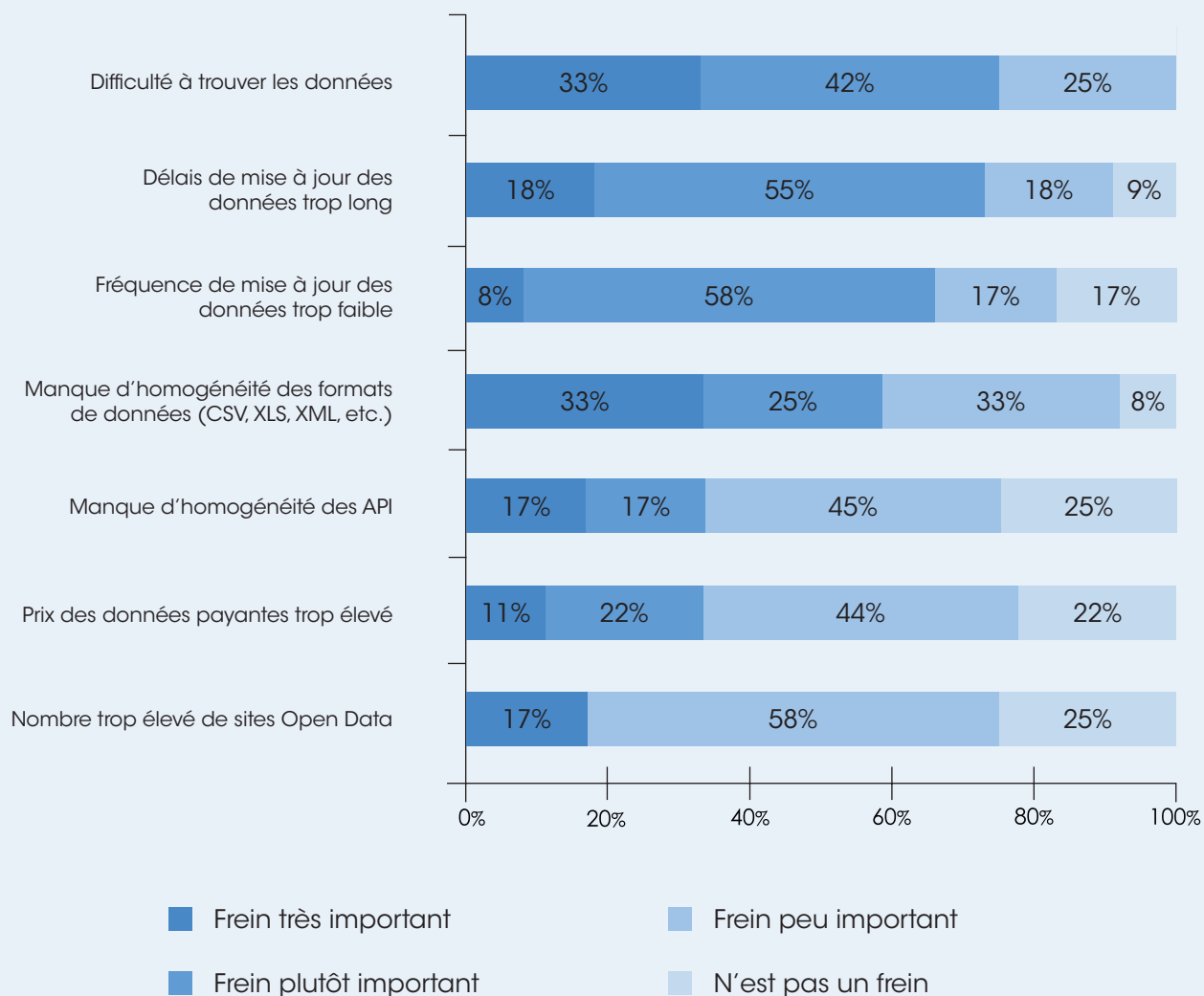
- L'Open Data est perçue par les éditeurs de logiciels de l'AFDEL comme un levier de croissance significatif, tant pour leurs entreprises respectives que pour l'industrie du numérique en général;
- Mais plusieurs obstacles (notamment la difficulté à trouver les données, et les délais/fréquences de mise à jour), doivent encore être levés pour réaliser cette promesse de croissance.

Réponse des adhérents AFDEL à la question :
Pensez-vous que l'Open Data puisse être un levier de croissance significatif ?



Pour 53% des éditeurs interrogés, l'Open Data est un levier de croissance important ou très important pour leur entreprise dans les trois prochaines années (85% à long terme).

Réponse des adhérents AFDEL à la question :
 Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de la collecte de données Open Data ?



Pour 75% des éditeurs interrogés, il est difficile ou très difficile d'accéder aux données et 58% d'entre eux considèrent que le manque d'homogénéité des formats est un frein important ou très important à l'utilisation des données.

6. POUR ALLER PLUS LOIN

6.1. SITES OPEN DATA

data.gouv.fr

Site Open Data de l'état Français
www.data.gouv.fr

etalab^{gouv.fr}

Service en charge du déploiement de l'Open Data en France
www.etalab.gouv.fr

 **DATA.GOV**

Site Open Data du gouvernement fédéral des Etats-Unis
www.data.gov

 **DATA.GOV.UK**^{beta}
Opening up Government

Site Open Data du gouvernement de Grande-Bretagne
www.data.gov.uk

 **RENNES**
METROPOLE EN
LIBRE

Site Open Data de la Communauté Urbaine de Rennes
www.data.rennes-metropole.fr

 **OPEN**
DATA
71

Site Open Data du Département de Saône-et-Loire (71)
www.opendata71.fr

 **SNCF**

Site Open Data de la SNCF
www.data.sncf.com

 **Navidis**

Site de la société Navidis, exploitant de données Open Data
www.navidis.com

 **liberTIC**

Site de l'association LIBERTIC pour la promotion de l'Open Data en France
<http://libertic.wordpress.com>

6.2. ETUDES SUR L'OPEN DATA



Etat des lieux de l'Open Data en France rédigé (nov. 2012)
www.deciderensemble.com/travaux/etude



Avis du CNN sur la promotion des initiatives Open Data (juin 2012)
http://www.cnnnumerique.fr/wp-content/uploads/2012/06/201206-05_AvisCNNum_12_OpenData.pdf



Proposition de directive du Parlement Européen et du Conseil sur la réutilisation des informations du secteur public (déc. 2011)
http://ec.europa.eu/information_society/policy/psi/docs/pdfs/directive_proposal/2012/fr.pdf



Etude de l'impact d'une baisse des redevances sur la réutilisation des données Open Data (sept. 2011)
http://ec.europa.eu/information_society/policy/psi/facilitating_reuse/psi-group/index_en.htm



Rapport Graham Vickery sur le marché de la réutilisation des données publiques (2008)
www.unic.pt/images/stories/publicacoes6/psi_final_version_formatted-1.pdf



Plan d'action du gouvernement pour l'application de la Charte G8 d'ouverture des données publiques
www.gouvernement.fr/gouvernement/plan-d-action-g8-sur-l-ouverture-des-donnees-publiques



École des Ponts
ParisTech

16 propositions pour une politique nationale ambitieuse des données publiques (juil. 2011)
www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000407/0000.pdf

LA COMMISSION OPEN DATA

En partenariat avec la mission ETALAB, chargée de l'ouverture des données publiques, traiter des problématiques liées à la réutilisation des données publiques pour les développeurs.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux
- Encourager les éditeurs à exploiter les données mises à disposition
- Suggérer des évolutions fonctionnelles du portail.
- Répondre aux questions sur les différents aspects techniques, juridiques, ...
- Anticiper l'accès à de nouvelles données

A PROPOS DE L'AFDEL

L'Association Française des éditeurs de Logiciels et Solutions Internet, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs et sociétés Internet autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie numérique en France. L'AFDEL est le représentant de la profession d'éditeur de logiciels et de services Internet en France.

Elle compte aujourd'hui plus de 350 membres (CA global : 8,5 Mds€) répartis dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (60 % du Top 100 France en CA), PME et Start-ups.

De statut loi de 1901, l'AFDEL contribue au développement de ses membres en défendant les intérêts de la profession, en organisant l'échange des bonnes pratiques entre ses adhérents, en mettant à leur disposition un ensemble de services dédiés et en favorisant les synergies d'action entre eux.

L'AFDEL est membre de deux fédérations professionnelles, la FIEEC pour les synergies métier et la CINOV au titre de la convention collective CINOV-Syntec. Elle participe ainsi à la gestion de la convention collective Syntec-CINOV et de l'offre de formation de branche. Elle participe également aux travaux du Medef.

En région, l'AFDEL s'appuie sur le dynamisme des nombreux clusters avec lesquels elle a noué des partenariats dans l'intérêt de ses membres communs.

350 ACTEURS TRADITIONNELS, DU SAAS ET DE L'INTERNET

4D
A2IA SA
ACTIVNETWORKS
AD SCIENCE
ADDENDA SOFTWARE
ADEQUASYS FRANCE
ADLER TECHNOLOGIES
ADWAYS
AFI
AGILIENCE
AKIO SOFTWARE
AKUITEO
ALCUIN
ALPHA CENTAURI
ALPHA SYSTEM
ALTAVEN
ALTISYS
AMADEUS FRANCE SA
AMALTO TECHNOLOGIES
AMETHYSTE
ANAKEEN
ANAPLAN FRANCE SAS
ANTELINK
ANTENIA
APLON FRANCE
APPLIDGET
APPS PANEL
ARCAD SOFTWARE - QUADRA SA
ARCADE
ARKOON NETWORK SECURITY
ARPEGE
ARTWAY MANAGEMENT
ASP FRANCE
AS-TECH SOLUTIONS
ASTON ITRADE FINANCE
ATRIL/POWERLING
AURA EQUIPEMENTS
AVANTEAM
AVENCIS
AXALOT
AZENDOO
BACKELITE
BEE WARE
BERGER LEVRAULT
BIBOARD
BIG5MEDIA
BILOG
BIX SOFTWARE
BLUEPIM
BONITASOFT
CABINET LEFEBVRE DISTRIBUTION
CASHSOLVE
CASSIOPAE
CD-ADAPCO
CEGEDIM ACTIV
CEGID
CENTURION TECHNOLOGIES
CERTICORPS
CGSI
CLARITEAM
CLEVER TECHNOLOGIES
CLIK'N DO ID CONTACT
CLIRIS
COCPIT
CO-DECISION TECHNOLOGY
CODINGAME
COHERIS
COMPARIO
CONCERTEO
COSYTEC
CREATIVE IT
CROSSING-TECH
CYBERTRONIQUE
CYNAPSYS TECHNOLOGIE
DAESIGN
DASSAULT SYSTEMES
DATA
DATA CONCEPT
DATA DYNAMIC SYSTEMS
DATAKIT
DENSITY
DENY ALL
DIALONICS
DIMELO
DISTRITEN SARL
EASIWARE
EASY VISTA
E-ATTESTATIONS.COM
ECO-LOGICIELS
EDICIA
EGYLIS
EL2I INFORMATIQUE
ELAB SAS
ELCIMAÏ FINANCIAL SOFTWARE
ELIADIS
EMAILSTRATEGIE
ENERGIENCY
EPTICA
ESI GROUP
EUCLEAD
EURECIA
EURODECISION
EVEA CONSEIL
EXTENSO PARTNER
FINANCE ACTIVE
FITNET APPLICATION
FLEXERA SOFTWARE LIMITED
FLUOREM
FLUXOD
FOLLOW THE SUN
GB AND SMITH
GBM SYSTEMS
GENESE INFORMATIQUE
GLOBALLIANCE
GOLAEM
GOOGLE FRANCE
HBS RESEARCH
HEDERA TECHNOLOGY
HOLY-DIS
HORIZONTAL SOFTWARE
IBIZA SOFTWARE SAS
IDM WEB
IKO SYSTEM
IMMO-ONE
INCENTEEV
INNOVIT
INTEMPORA
INTERSEC
INTERSYSTEMS FRANCE
INTRASEC
INVOKE
IN-WEBO TECHNOLOGIES
IPLUS CONCEPT
IP-MEDIA
IRIUM SOFTWARE GROUP
IS2T
ISAGRI
ISATECH
ISEEDS SOFTWARE
ISOTOOLS
ISSENDIS
ITESOFT
ITFORCE
ITN
ITRUST
ITTIAM SYSTEMS EUROPE
IVALUA
IXIN
JALIOS
JAXIO
JLB INFORMATIQUE
JVS - MAIRISTEM SAS
KAYENTIS
KIMOCE
KITRY
KLEVERWARE
KOSMOS
KRONO-SAFE
LA NETSCOUADE
LASCOM
LE MEDIA
LEGAL SUITE
LEVEL5
LIGNE BLEUE CYBER
LMBA
LOCALEO SAS
LOGICIEL SERVICE ENTREPRISE
LPDR INGENIERIE
LSI-SUD
LUCCA
MATRIX
MEGA INTERNATIONAL
METNEXT
MICROLOGICIEL
MICROSOFT FRANCE
MIXVIBES
MOBYDOC
MOMINDUM
MOVIE SOLUTIONS
MP CONCEPT
MPHISIS WYDE
NAVIDIS
NEED SOLUTIONS
NEEVA
NEOCASE SOFTWARE
NEOFI SOLUTIONS
NEOLANE
NEOMANTIS
NEOTYS
NETIKA SOLUTIONS IMMOBI-
LIERES
NEWRON SYSTEM
NLIIVE
NOVAXEL
OBEO
OCI URBANISME
ONE2TEAM
ONESCIENCE
OODRIVE
OPENDATASOFT
OPTIS
OR SYSTEM
ORDIMEGA - NOTA-PME
ORFEO
ORONE FRANCE
OXYAD SOFTWARE
PENBASE
PLANISWARE
PMSIPILOT
POM MONITORING
PRAXEDO
PREDICISIS
PRINCEPS
PROTYS - DECLARANET
PUBLISOFT
QOSGUARD
QUALIAC
RESTLET
REWARD PROCESS
RIFT TECHNOLOGIES
ROOTSYSTEM
RUN MY PROCESS
SA SPOTTER
SAASVALUE
SAGE
SALESFORCE.COM
SALVIA DEVELOPPEMENT
SAP FRANCE
SATELIX
SATELLIZ
SCAN & TARGET
SEAL - EVENT CATALYST
SENSIO
SERENEO
SERENIA
SERIOUS FACTORY
SERVICEPILOT TECHNOLOGIES
SERVICES MANAGEMENT
SYSTEMS
SHAREWIZME
SHORTWAYS SAS
SI WEB
SICEM
SIDETRADE
SILKAN SA
SIMPLICITE SOFTWARE
SINEQUA
SIVEO
SLG SA
SMARTCO
SMARTESTING
SMARTFOCUS
SMARTPANDA NETWORK
SNEG
SOFT FLUENT
SOFTSECUR-IT
SOFTWARE CONTINTUITY
SONARSOURCE FRANCE SARL
SOYATEC
SPARKOM
SQUID SOLUTIONS
STG INTERACTIVE
STRATOCORE
STREAMWIDE
SYDEV
SYNERTRADE
SYSGROVE
SYSTEMG
SYSTRAN
TACTINEO
TALEND
TALENTSOFT
TALIANCE
TEEMEO
TELAMON
TELELOGOS
TELEMETRIS
THE GREAT FACTORY
THEGREENBOW
TOPSYS
TORRENVAL VENTURES
TOUSCOPROD
TRACE ONE
TRAINING ORCHESTRA
TRIBOFILM INDUSTRIES SAS
TRIPTIC SAS
TRUST2CLOUD
UB PARTNER SAS
UBIKOD
UCATCHIT
UNISERV
USERCUBE
VAL SOLUTIONS SAS
VDOC SOFTWARE
VERTEEGO
VERTICAL M2M
VIAVOO
VOCAZA
W4 GLOBAL
WEBALLWIN
WEBCASTORY
WEBSTEM
WEEO GROUP
WIBU-SYSTEMS SARL
WINSOFT INTERNATIONAL
WOMUP SAS
WOOXO
XAGA NETWORK
YOSATIS
YSEOP

Le document de positionnement de l'AFDEL sur l'ouverture des données publiques (Open Data) est le produit des travaux de la commission Open Data de l'AFDEL, présidée par Rémi Lacour, PDG d'Invoke, auquel ont participé les entreprises membres de l'Associations.

Coordination : **Emmanuel Lempert**

Chef de projet : **Pascal Malingue**

Design et communication : **Fabrice Larrue** et **Justine Reverdiau**

Association Française des Editeurs de Logiciels et Solutions Internet
11-17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris

Téléphone : 01 49 53 05 89
Email : info@afdel.fr
www.afdel.fr

